académie Versailles

direction des services départementaux de l'éducation nationale Yvelines

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Réunion d'information Parents

Pour une culture commune de la sécurité

- Année scolaire 2016-2017 -

Les Enjeux : protéger élèves et personnel

Un **évènement majeur** peut être d'origine naturelle, technologique ou intentionnelle**.**
Il peut provoquer de **graves dommages.**
L'établissement se prépare pour pouvoir l'affronter de la manière la plus appropriée

Dimension opérationnelle
plan particulier de mise en sûreté (PPMS)

Dimension culturelle
actions éducatives

Une réponse, pour se préparer : LE P.P.M.S.
Plan Particulier de Mise en Sûreté

Il permet de faire face à une **situation de crise** liée à la survenue d'un évènement majeur :

→ **assurer la sauvegarde** des élèves et des personnels en attendant l'arrivée des secours

→ **appliquer les directives** des autorités

Une démarche **obligatoire**

Code de la sécurité intérieure
Article R 741-1

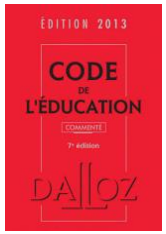

Code de l'éducation
Art. L. 312-13-1

BO LE BULLETIN OFFICIEL DE L'ÉDUCATION NATIONALE

circulaire interministérielle
n°2015-205 du 25-11-2015 (NOR MENE1528696C) et

2015-206 du 25-11-2015 (NOR MENB1528668C)

instruction interministérielle
du 29-07-2016

(NOR INTK1615597J)

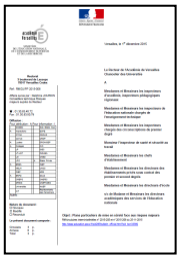

Circulaire académique
du 1er décembre 2015

➔Les 4 postures du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté)

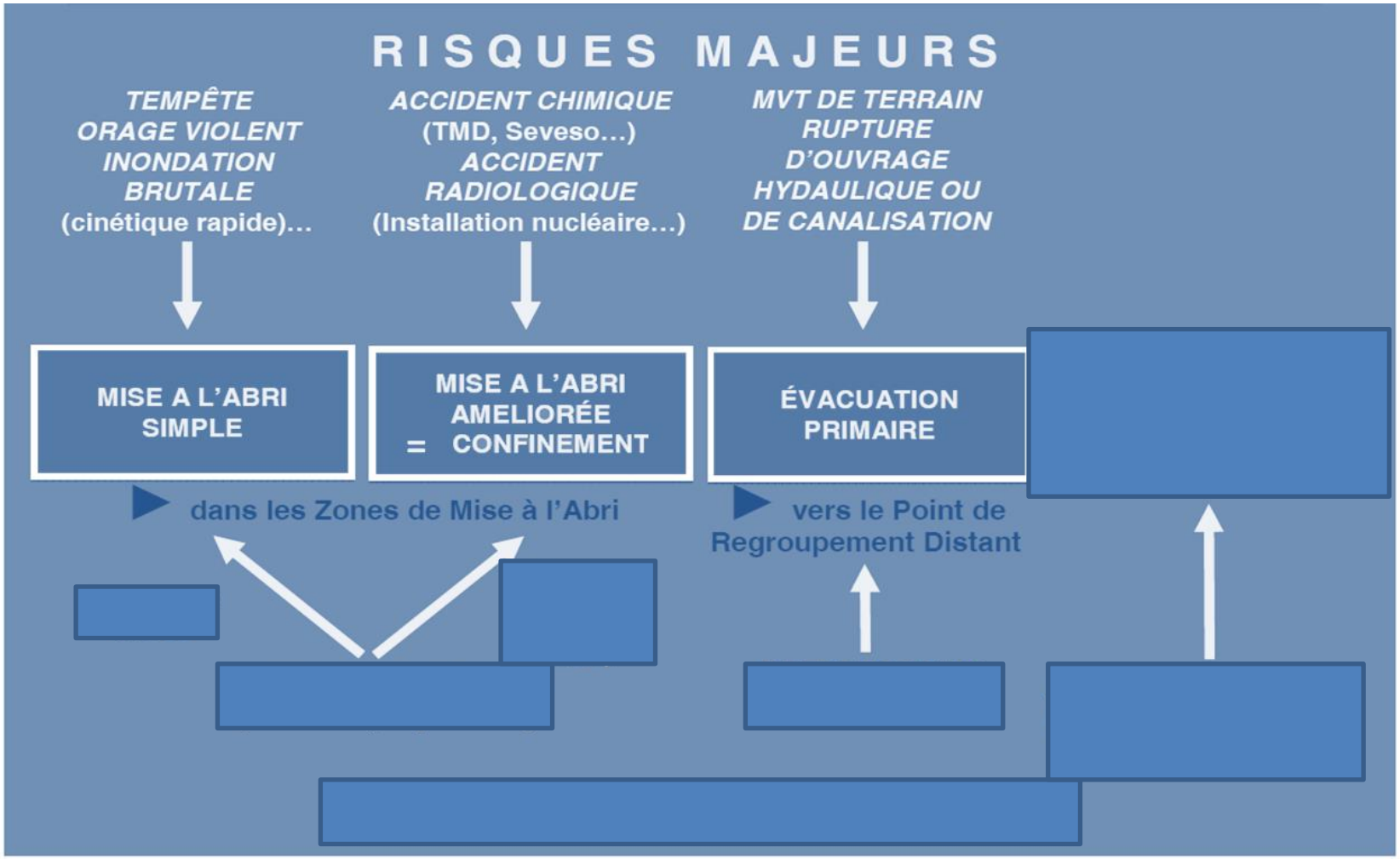

« Réagir en cas d'attaque terroriste » : campagne de sensibilisation pour le grand public

www.encasdattaque.gouv.fr

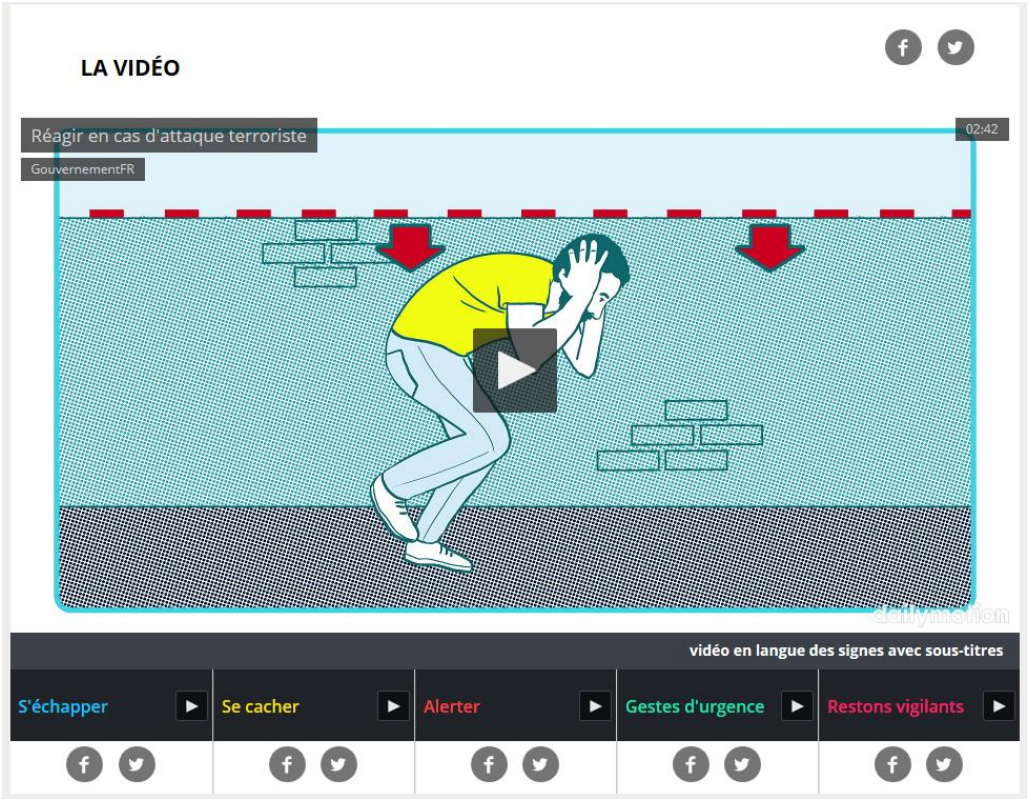

http://www.gouvernement.fr/reagir-attaque-terroriste

Les comportements qui sauvent en cas d'attentat-intrusion

Choix n°1 : s'échapper

- Localiser le danger pour s'en éloigner

- Choisir la sortie la moins exposée et la plus proche

- Laisser ses affaires personnelles
- En silence

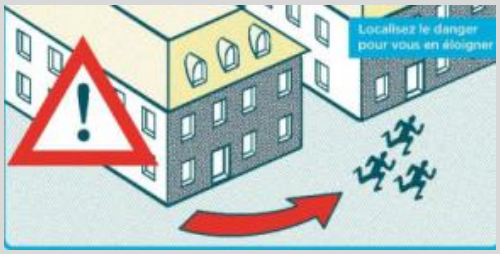

Si on ne peut pas s'échapper avec ses élèves en totale sécurité :

Choix n°2 : se cacher

- Choisir les locaux les moins exposés et les plus proches
- Verrouiller les portes, se barricader
- Éteindre les lumières, les ordinateurs
- Se cacher dans l'angle mort et hors de vue
- En silence (couper sonnerie et vibreur téléphone)

Dans l'établissement : un entrainement nécessaire aux différentes postures du PPMS

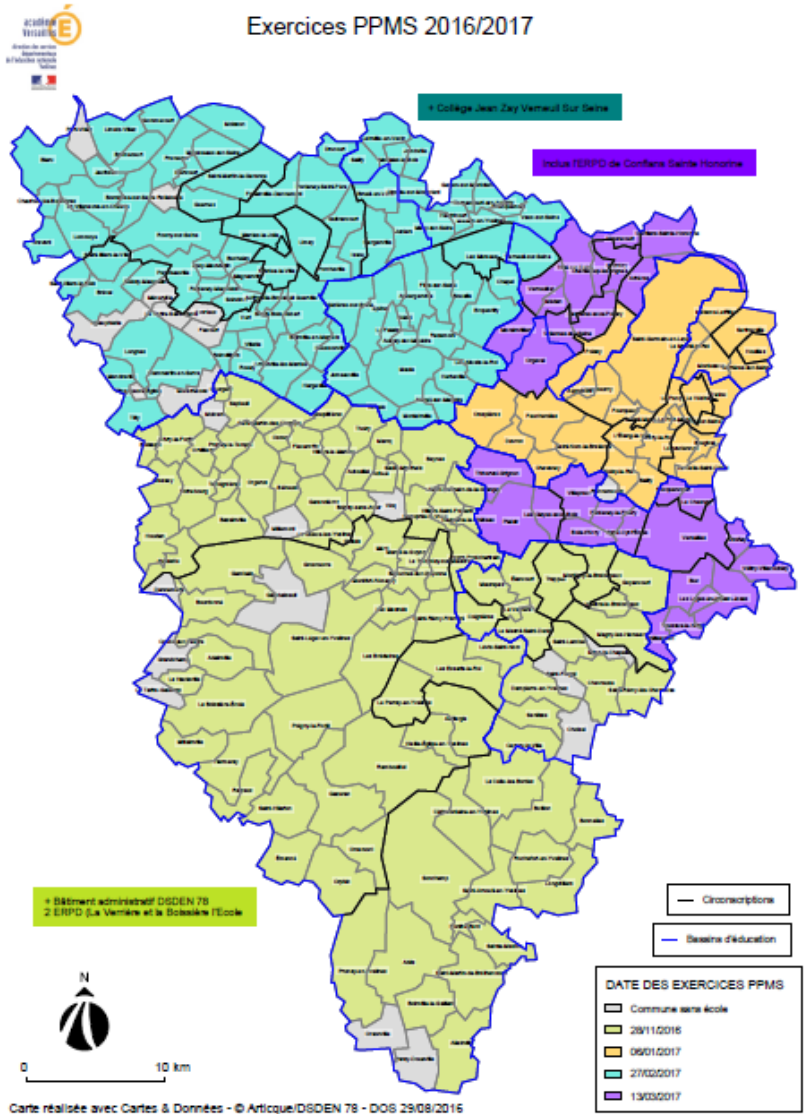

Avant les vacances d'automne :

1er exercice PPMS de type attentat-intrusion

2ème exercice départemental

(4 dates selon les secteurs géographiques : 28/11 ou 06/01 ou 27/02 ou 13/03)

3ème exercice PPMS avant le 31 mai 2017

De la maternelle au lycée : Apprendre à Porter Secours PSC1 et Gestes Qui Sauvent

Permettre à nos élèves de développer des comportements civiques et solidaires, le sens de la responsabilité individuelle et collective

La sécurité et la vigilance sont l'affaire de TOUS

AU QUOTIDIEN :

- ne vous attardez pas devant les portes de l'établissement ;
- signalez tout comportement ou objet suspect ;
- un adulte de l'établissement est présent à l'entrée pour l'accueil,
- un contrôle visuel des sacs des adultes peut être effectué ;
- l'identité des personnes extérieures à l'établissement est relevée

Le maire est investi de pouvoirs de police. Il peut réguler, interdire la circulation, le stationnement des véhicules aux abords de l'établissement scolaire.

… Construire ensemble une culture de la sécurité

Merci de votre attention !